

SAUT D'OBSTACLES NATIONAL (FFE)		2019 / 2020		(SHF)
ÉPREUVES		ENSEIGNANT / PRO / AM / PREPA ≥ 1 m	CLUB PONEYS PREPA ≤ 95 cm	ELEVAGE
Coiffure		Protection céphalique individuelle, attachée et ajustée obligatoire pour toute personne à cheval, dans l'enceinte du concours.		
Selles		Tout poney / cheval doit être monté avec une selle avec ou sans étrier.		
Étriers		Étrivières et étriers doivent pendre librement hors du quartier de la selle. Étrier fixé en un seul point à l'étrivière (DG 7.5).		
Éperons		Pas de restriction.	Interdit en Poney A – En Club Poney et Poney maxi 2 cm - En Club maxi 4 cm. Ni molettes ni disques	Idem FFE Amateur et Pro Poney maxi 2 cm sans molettes
Cravache		Autorisée – longueur maxi 75 cm, non lestée.		
Cravache dressage		Autorisée pour le travail sur le plat. Pas sur la piste ni à la détente pour passer des barres ou sauter.	Pas autorisée (détente et piste)	Chevaux idem FFE Am et Pro Pas en poneys (SHF Poney 115)
Martingale	Fixe	Elle n'est pas autorisée en piste (sauf préparatoires , avec collier et muserolle française simple). Autorisée à la détente.	Pas autorisée (détente et piste) (autorisée détente et piste en préparatoires , et club/poney indice 3 et 4, avec collier et muserolle française simple).	Martingale coulissante seule autorisée. Sauf : Martingale fixe, élastique ou non, autorisée toute l'année, épreuves C.Cl. 4 ans et Formation 1, CL1 régionales, finales régionales CL 4 et 5 ans 1 ^{ère} année et poney 4 ans. Finales Nation. exclues
	Coulissante	Autorisée (avec anneaux) Autres enrênements autorisés sur les détentes : type Gogue, rênes allemandes et martingale fixe	Seul enrênement autorisé (détente et piste), (en préparatoire, détente et piste: martingale fixe avec collier et muserolle française simple, autorisée).	
Rênes Allemandes		Pas sur la piste de compétition	PAS AUTORISÉES	Chevaux idem FFE. Pas en poneys (SHF Poney 11.32)
Bouche		Interdiction d'attacher la langue.	Harnachement sans mors et en licol autorisé (CSO art.5.3)	
Embouchure (mors)		Pas de restriction quant au mors.	Bride: autorisée uniquement avec alliance Releveurs/Pessoa/Pelham : autorisés avec ou sans alliances, rênes directes ou double paire (sauf Poney A = alliances obligatoires). Hackamore : simple non combiné. Cf. DG art.7.5 CSO art. 5.3	Chevaux idem FFE Am et Pro mais pas d'hackamores, de mors américains ou dérivés. Poneys cf. SHF Poney 11.41
Œillères		Autorisées à la détente pas en piste exception ci-dessous.		
Peau de mouton/Pièce de cuir Autre matériel similaire		Autorisé détente et piste sur le montant de bride et/ou de la muserolle, avec un diamètre et/ou largeur de pas plus de 3 cm		
Bonnet de course		Autorisé à la détente plat et saut		Idem FFE
Masque anti-insectes/anti UV		Autorisé sur le plat à la détente.		Idem FFE
Muserolle		Autorisée (mais spécificité en épreuves club, poney et prépa 0,95 et moins cf. CSO art. 5.3)		Idem FFE
Protections		Règle spécifique pour les postérieures, épreuves Club, Poney et toutes épreuves en préparatoire et amateurs Règle spécifique pour les protections des postérieurs en épreuves FFE de 7 ans. Pas de restriction en Pro et Enseignants sauf abus + exceptions particulières. Voir Article CSO art. 5.3		Règle spécifique pour les protections aux postérieurs, chevaux et poneys, SHF CSO Art. 54.3 et SHF Poney 114.3.
Terrain		Sur les terrains de détente, la priorité est laissée au poney / cheval évoluant à main gauche .		
Dimensions des obstacles	Échauffement et Gymnastique	Pas plus de 10 cm (5 cm pour 120 et moins) de plus en Hauteur et en Largeur que sur la piste y compris croisillon et maximum 1,60 m de haut et 1,80 m de large		Chevaux et poneys : hauteur de la piste (SHF art 13.2) interdit de tenter ou franchir tout oxer au trot.
		Gymnastique: une seule barre de réglage, mais uniquement sur un vertical devant à mini 2,5 m (pas plus de 1,30 m de haut) et possibilité d'une barre derrière à 2,50 au trot ou 3 m au galop. À partir de 1,30 m, sur tout obstacle, une 2 ^e barre est nécessaire dans les taquets (et non pas uniquement au sol). Fiches de sécurité sur les oxers (+1m). Combinaisons possibles si place et matériel et à condition que les distances soient respectées.		
Qui peut monter le cheval / poney ?		Pas de restriction	Quel que soit le concours, en épreuves Club/Poneys, uniquement le cavalier engagé à partir du moment où il est dans l'enceinte du concours jusqu'à la fin.	Chevaux et Poney (pas de précision) : pas de restriction art. SHF 35.7